# Une excursion de la Société d'Études de la province de Cambrai en Flandre belge

La Société d'Etudes de la province de Cambrai, qui s'est tracée comme but d'approfondir l'histoire de notre région, organisait hier une excursion en Flandre belge, avec la visite de Warneton, d'Ypres et de Messines.

Prirent part à ce voyage d'études archéologiques : Mgr H. Vandame, le président ; M. E. Leclair, secrétaire général ; l'abbé J. de la Rue, secrétaire ; MM. E. Théodore, conservateur général des Musées ; Duquesnoy, Scrive, Delatrodde, Benoit, membres de la Commission ; le chanoine Rose, secrétaire de l'Evêché, etc...

*Les membres de la Société d'Etudes de la Province de* CAMBRAI *au cours de leur excursion.*

Les excursionnistes purent admirer les beautés artistiques que recelle ce coin de la Flandre : que la guerre a épargné (bien peu d'ailleurs), et ce qu'ont donné les magnifiques efforts de reconstruction de ce pays qui fut si dévasté. La présence de M. Théodore rendit ce voyage très instructif, de par les connaissances approfondies et les explications très écoutées du conservateur des Musées.

## A Warneton

Warneton, petite localité frontière des bords de la Lys, fut entièrement rasée au cours de la guerre. Les voyageurs visitèrent la nouvelle église construite sur l'emplacement de l'ancienne, laquelle constituait un précieux monument historique. Ils purent admirer la structure moderne de celle qui vient d'être élevée, ses stalles en chêne sculpté du XVIIe siècle du Lillois Combette, ses tombeaux polychromes du Moyen-Age, notamment celui de Pierre de Cassel de 1331.

## A Ypres

Après la visite de cette ancienne ville fortifiée, les excursionnistes se rendirent à Ypres, et y étudièrent les trésors architecturale qui s'y trouvent. Ils visitèrent tout d'abord l'église Saint-Pierre qui représente celle du XVe siècle qui fut, comme toute la ville, détruite : c'est une bâtisse teintée d'un bon régionalisme qui renferme notamment de superbes chandeliers en dinanderie. Puis ce fut la visite de l'hospice Belle, qui date de 1616; de la cathédrale, avec un coffre du XVe siècle, ses tombeaux, ses toiles, qui est la reconstitution très fidèle de celle qu'elle remplace. Des vestiges d'un cloître, une vieille porte du XVIIe siècle renforcent encore l'intérêt de cette partie de la vieille ville belge.

Avant de quitter Ypres, visite fut faite de la porte de Menin, monument anglais aux 56.000 noms gravés, de l'église St-Jacques et des remparts de la cité.

## A Messines

Sur le chemin du retour, les excursionnistes, toujours sous la conduite de M. Théodore, s'arrêtèrent dans la petite ville de Messines où encore une fois ils admirèrent le travail de reconstruction de l'église, bâtie en pierres ferrugineuses des Monts des Flandres. Après la visite de la crypte authentique qui date du XIe siècle, et un rappel d'histoire sur l'emplacement d'une abbaye romane, tout lemonde remonta en autocar pour Lille. Ce fut en somme une journée d'études sur les beautés de la vieille Flandre, et un voyage qui ne manqua de charme.

# L'ORAGE A CAUSÉ D'IMPORTANTS DÉGATS DANS LA RÉGION

## A Valenciennes

Un orage d'une extrême violence s'est déchaîné mercredi soir, vers 21 heures, à **Valenciennes** et sur la région. Disons de suite qu'on n'a enregistré aucun accident de personne ; par contre, les dégâts matériels sont très importants.

A **Valenciennes**, la foudre accompagnée d'une pluie violente, tomba et abîma de nombreuses maisons, notamment rues des Aires, des Viviers, à la Basilique Notre-Dame ; de nombreuses caves furent inondées ; boulevard Saly, des arbustes furent endommagés.

Aux environs de Valenciennes, on signale d'importants dégâts. La région Ouest de Valenciennes a particulièrement souffert, principalement entre **Wallers** et **Hasnon**.

## Dans l'Avesnois

Une véritable tornade s'est abattue avec une violence prodigieuse sur la région comprise entre **Bavay** et **Le Quesnoy**. Les dégâts ont été importants dans les pâtures, surtout à **Saint-Waastin-Vallée, Gommegnies, Bermeries** et les environs. Dans certains vergers, on ne compte pas moins d'un arbre sur trois brisé ou déraciné. Les arbres abattus en travers des routes entravaient la circulation hier matin. Quelques maisons à Gommegnies, particulièrement, ont subi des dégâts.

Pour les herbagers de la région, la question se pose de demander, en raison de l'étendue du désastre, le bénéfice de la loi des « Calamités agricoles ».

## Dans le Cambrésis

La tornade, après avoir causé de légers dégâts à **Béthencourt**, a sévi à **Quiévy**, où dans le quartier de la Nation, des maisons ont eu leurs toitures arrachées, et où, sous la trombe d'eau, des plafonds s'écroulèrent. Les dégâts sont surtout importants à **Villers-en-Cauchies**, où, dans les rues de Saulzoir et de Saint-Vaast, notamment, des granges ont été abattues, des maisons abîmées. L'eau a dévasté champs et jardins. On estime que dans cette dernière commune les dégâts atteignent plusieurs centaines de milliers de francs. Des caves ont été inondées et un peu partout dans l'arrondissement, l'eau a détruit des récoltes dans les jardins et les champs.

# VIOLENT INCENDIE A AVESNELLES

## Les dégâts s'élèveraient à un million

Un incendie, d'une violence inouïe, s'est déclaré à 23 h. 45, à **Avesnelles**, dans la filature de M. Staincq, faisant partie du Consortium des filatures de la région de **Fourmies** (S. F. R. F.).

Les pompiers d'Avesnes sont arrivés en toute hâte sur les lieux du sinistre.

Les dégâts, qui ne peuvent encore être évalués, paraissent très importants et sont de l'ordre d'un million au moins.

# L'OUVERTURE SOLENNELLE DU CONGRÈS INTERFÉDÉRAL DES MUTILÉS ET A.C. A DOUAI

Le congrès interfédéral du Nord de la France des Mutilés, Combattants et Anciens Prisonniers de guerre et Victimes de la guerre, ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, ouvre aujourd'hui vendredi ses assises, à Douai.

Ce congrès, organisé par le comité interfédéral du Nord de la France, groupe dans son sein la Fédération du Nord des Associations de Mutilés et Réformés, Veuves et Orphelins, Ascendants de la guerre, la Fédération des Anciens Combattants du Nord, la Fédération du Nord des Anciens Prisonniers de guerre, parmi lesquelles sont représentés le groupement départemental de l'Association Générale des Mutilés de la guerré, le groupement des sections de l'Union Nationale des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants, le comité régional de l'Association d'Aide aux Veuves de militaires de la grande guerre, le Groupe départemental du Nord de l'Union Nationale des Combattants et toutes les Associations affiliées à la Semaine du Combattants.

La présidence du congrès interfédéral de 1935 est exercée par M. Balavoine, président de la Fédération du Nord de la France des Associations de Mutilés et Réformés, Veuves et Orphelins, Ascendants de la guerre.

Les commissions techniques sont placées, en ce qui concerne les Mutilés et Victimes de la guerre, sous la présidence de MM. Desorbaix et Facon, vice-présidents de la Fédération des Mutilés; M. Balavoine, président de la commission de la Paix; celles des Anciens Combattants du Nord; Goudaert, président du groupe départemental de l'Union Nationale des Combattants ; Lieblond, président de la Fédération des Anciens Combattants de l'arrondissement d'Avesnes ; la commission des Prisonniers de guerre est presidée par M. Gonthiez, président de la Fédération du Nord.

L'organisation matérielle du congrès a été confiée à M. Legrand, président de l'Union des Mutilés du Douaisis.

Les congressistes arriveront à Douai, entre 9 et 10 heures du matin ; ils seront rassemblés à 11 heures, sur la Grand'-Place pour se rendre au cimetière sur les tombes de M. Maurice Scrève, de M. Georges Soland et sur celles des soldats alliés.

Une réception aura lieu à 11 h. 45, à l'Hôtel de Ville de Douai, à l'occasion de laquelle M. Balavoine, président du congrès interfédéral, présentera l'Etendard fédéral à M. le Maire et à la Municipalité de Douai.

La séance solennelle d'ouverture du congrès aura lieu, à 14 heures et les délégués des Associations se réuniront ensuite en commissions de travail. Ils suspendront leurs travaux à 17 heures, pour se rendre à Corbehem où ils visiteront la Papeterie Beghin.

Cette première journée sera consacrée aux cérémonies du souvenir, aux visites de courtoisie et elle se terminera par une séance instructive. Entre temps, les commissions aurant fixé leur programme et amorcé les questions principales. Elles continueront leurs travaux toute la journée du samedi, sans interruption, jusqu'à épuisement de leur ordre du jour.

La journée de dimanche est placée sous la présidence d'honneur de M. Henri Maupoil, Ministre des Pensions, qui présidera la séance solennelle de clôture et le banquet qui réunira tous les congressistes.

# COUR D'APPEL DE DOUAI

## Les droits d'encaissement des huissiers

En plus du coût de leurs actes et de leurs vacations, les huissiers ont l'habitude de prélever un pourcentage sur les encaissements effectués pour leurs clients.

Sans être absolument réguliers, ces honoraires supplémentaires sont, paraît-il, nécessaires pour couvrir les officiers ministériels de leurs frais. Mais certains exagèrent et le fait vient de se produire dans un chef-lieu de canton des environs de Lille.

Un huissier avait réclamé *3.500 francs* de droits de recouvrement à un de ses clients, qui refusa de payer cette somme.

Le tribunal de première instance réduisit le chiffre à *1.400 francs*.

L'affaire fit alors portée devant la première chambre civile de la cour d'appel, présidée par M. Lacour, premier président. — Mes Meignié et Bufquin représentaient l'huissier et le plaignant.

M. l'avocat général Bousquet rappela les officiers ministériels au respect des règlements.

Et, dans son arrêt rendu mercredi, *la Cour abaissa à 700 francs les droits d'encaissements réclamés.*

## Le cas du soldat Boussaingault

Le soldat Jules Boussaingault a été poursuivi devant le tribunal de *Valenciennes*, pour provocation de militaires à la désobéissance, à la suite d'une réunion tenue à *Marly*, à l'occasion du départ des conscrits.

*La Cour, contrairement au tribunal, a déclaré l'opposition recevable, a évoqué la cause et l'a renvoyée jusqu'au moment où la Cour de Cassation aura statué sur la question de compétence.*

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON Consultez le INDICATEUR
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

# ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

## *UN INDIVIDU AVAIT DÉROBÉ 28 BICYCLETTES A ROUBAIX*

Il y a une semaine, la police de sûreté arrêtait un nommé Louis Castel, âgé de 37 ans, originaire de Seclin, teinturier en chômage, demeurant en garni, 17, rue des Fossés, qui avait dérobé dans l'automobile de M. Charles Prouvost, alors qu'elle stationnait rue Chanzy, une mallette renfermant des produits pharmaceutiques.

Cette arrestation fut suivie de celle de Jean Coquelin, 26 ans, demeurant en garni, rue de Valenciennes, complice de Castel.

L'enquête menée sur l'activité de ces individus révéla que les deux compères dévalisaient aussi les potagers et les poulaillers et qu'ils pratiquaient sur une grande échelle les vols de bicyclettes. On sait que Castel avait chez lui, et en dépôt au Mont-de-Piété, une pleine caisse de pièces détachées de cycles, ainsi que trois bicyclettes volées. C'était un homme très habile dans l'art de maquiller les vélos dérobés et une bicyclette refaite par ses soins était difficilement identifiable.

L'inventaire qui vient d'être fait par le service de sûreté des pièces détachées trouvées chez Castel a établit qu'elles provenaient de 28 bicyclettes, toutes volées, naturellement.

Le trafic de Castel devait durer depuis longtemps, il est probable que le maquilleur a dérobé beaucoup d'autres machines qu'il aura liquidées.

C'est donc une intéressante capture que la police roubaisienne a réussie.

## *Les deux cambrioleurs d'estaminets*

Nous avons signalé hier l'arrestation par les inspecteurs de sûreté Lutun et Huvenne, de deux individus, Joseph Nurbata, 28 ans, ouvrier peigneur en chômage, domicilié en garni, 48, rue Basse-Masure, et Eugène Grard, 25 ans, demeurant 100, rue du Chalet, à Mouscron, soupçonnés d'être les auteurs de nombreux cambriolages d'estaminets. M. Moulin, chef de la sûreté, malgré un interrogatoire serré, n'avait pu recueillir aucun aveu des deux individus, les avait fait transférer à Lille, les mettant à la disposition du Parquet.

Le juge d'instruction a maintenu en état d'arrestation les deux malfaiteurs et les a écroués à la prison de Loos.

## *CONCOURS DE FIN D'ANNÉE AU CONSERVATOIRE*

Voici les résultats des concours d'instruments à vent :

**Cornet à pistons** (professeur : M. Leclercq) : 2e prix, Verplancken Cyriaque.

**Trompette** : premier prix, Verplancken Cyriaque.

**Cor** (professeur : M. Marquette) : premier prix à l'unanimité : Bourlet Robert.

**Trombone** (professeur : M. Carrette) : 2e prix, Cousin Georges.

Le jury était composé de M. Francis Bousquet, président-directeur ; MM. A. Willem, administrateur ; E. Leclercq, Dubar L. et J. Dechêne.

**Flûte** (professeur : M. Dusausoy) : premier prix, Salembier Denis ; 2e prix, Ridelle Théophile ; premier accessit, Wagnon Charles.

**Hautbois** (professeur : M. Vandeputte) premier prix, Prez Jules, Ciapolino Richard.

**Clarinette** (professeur : M. Carpentier) : premier prix, Doyen Arthur ; 2e prix, Cuvelier Henri ; premier accessit, Gérard Louis ; 2e accessit ex aequo Plateau Julien, Vanwonterghem Roger; 2e accessit, Vandeportal Lucien.

**Saxophone** (professeur : M. Dillies) : premier prix, M. Verstraete René ; premier accessit, Verbeck Médard.

Le jury était composé de M. Francis Bousquet, président-directeur ; MM. Willem Alfred, administrateur ; Clouet Julien, professeur au Conservatoire de Calais ; Robert Vancopenolle, professeur au Conservatoire de Lille ; Lucien Vanhée, soliste du poste Radio-P.T.T. Nord à Lille ; M. E. Lecomte, professeur au Conservatoire de Roubaix.

### LES CONCOURS PUBLICS

Samedi 29 juin, à 15 h., aura lieu le concours public d'instruments à cordes.

**Violon.** — Morceaux de concours : Sicilienne de la « Première sonate » pour violon seul, de Bach ; Finale du « Concerto » de Max Bruch. — Concurrents : 1. Depoortère Marguerite, 2e prix 1934 ; 2. Valet Albert, premier accessit 1934 ; 3. Peisz Rodolphe, 2e prix 1933 ; 4. Krieger Charles, premier accessit 1934 ; 5. Wydauw Serge, première année ; 6. Plogaerts Joseph, première année ; 7. D'Agostino Jean, deuxième prix 1933; 8. Rollin André, premier accessit 1933.

**Violoncelle.** — Morceaux de concours : « Concerto en ré majeur », de Boccherini ; « Lamento », de Le Boucher. — Concurrents : 1. Devilleneuve Georges, première année ; 2. Florin Roger, premier accessit 1934 ; 3. Peisz Othon, premier accessit 1934.

**Contrebasse à cordes.** — Morceaux de concours : « Courante », de Bach ; « Pièce en ut », de Britter. — Concurrent : Kubis Vaslas, premier accessit en 1934.

## *Les Fêtes du XXVe Anniversaire de l'Union des Commerçants du Centre*

Demain débuteront les fêtes organisées par l'Union des Commerçants du Centre avec le concours de la ville de Roubaix, à l'occasion du XXVe anniversaire de sa fondation.

Pour la journée de samedi, citons la Course de Garçons de café toujours pittoresque (défense de courir) : tout engagé finissant le trajet reçoit un prix.

A 17 h., dans le hall de la Chambre du Commerce première représentation du Théâtre des Marionnettes ; faut-il insister sur l'attrait de ce théâtre sur les enfants ? Le théâtre Louis de la rue Pierre de Roubaix se déplaçant dans le Centre : voilà une aubaine dont tous voudront profiter et il est certain que les amusants fantoches évolueront devant un parterre bien garni.

Enfin à 20 h. 30, sur la Grand Place première fête de nuit avec le concours des « Demaids » équilibristes sur fils-de-fer qui donneront une remarquable exhibition dont l'une avec feu d'artifice encadrées par la Philharmonique de Roubaix qui sous la direction de M. Nys jouera les plus beaux morceaux de son répertoire.

Rappelons qu'avec la fête commencera samedi matin le concours de la bonne rencontre : chaque enfant porteur d'un numéro rencontrant un autre enfant porteur du même numéro se présente à l'Hôtel du Contre, 21, Grand Place où leur sera remis un bon numéroté participant à un tirage de jouets.

Les numéros sont donnés par les commerçants du Centre à leurs acheteurs et tous les gagnants seront récompensés. Pour les détails, achetez le programme des fêtes.

## *Une réunion intersyndicale de Petits Commerçants*

On nous communique :

« Sur l'initiative du Syndicat de la Boulangerie de Roubaix, les Comités des Syndicats de Marchands de Charbons, Bouchers, Laitiers et Boulangers se sont réunis au « Café de la Rotonde ».

» M. Soupart, président, rappela les démarches que les boulangers ont faites contre l'augmentation de la production de la Boulangerie du Bureau de Bienfaisance, qui avait causé un gros préjudice aux boulangers et provoqué dans la corporation de nombreux renvois d'ouvriers.

» M. E. Deffontaine, secrétaire du Syndicat des Contribuables, donna à l'assistance quelques précisions sur le mécanisme des achats des administrations. Il suggéra aux Syndicats représentés de créer une Commission Intersyndicale d'études, susceptible de mettre au point les desiderata professionnels, et offrir aux nécessiteux une meilleure distribution des secours, une qualité supérieure sans dépasser les crédits affectés à cet effet.

» Les auditeurs exprimèrent des avis qui ont été retenus. Avant-guerre les bons de viande existaient déjà, et sont encore en usage dans différentes villes de la région, alors qu'à Roubaix les distributions des 1er mai et 14 juillet se font par l'intermédiaire des grossistes ; des bons de charbon ayant déjà été distribués aux chômeurs, une mesure identique peut être appliquée aux bénéficiaires du Bureau de Bienfaisance qui pourraient ainsi se servir à leurs marchands habituels. Le Bureau de Bienfaisance distribue du lait en boîte, le lait frais à domicile pourrait efficacement le remplacer ; les boulangers rappellent que lors des conflits sociaux ils ont consentis une ristourne exceptionnelle, dont pourrait profiter actuellement le Bureau de Bienfaisance.

» Les commerçants roubaisiens démontrent ainsi qu'alimentant les caisses par leurs impôts, ils prétendent obtenir le maximum des fournitures aux administrations communales et Services publics.

» L'assemblée nomma ensuite une Commission interprofessionnelle et adopta à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

» Les Syndicats de la Boulangerie, des Marchands de charbon, Laitiers et Bouchers, se basant sur les usages des autres villes qui ménagent les intérêts des commerçants locaux, se déclarent d'accord pour étudier en commun les propositions qu'il y a lieu de faire à la Municipalité, au Bureau de Bienfaisance et aux Hospices, pour assurer une plus juste répartition des fournitures, sans nuire aux Finances publiques. »

## *LA TOMBOLA ET LE CONCERT ANNUEL DE LA POLICE DE ROUBAIX ET DES ENVIRONS*

L'Association Professionnelle et Philanthropique du personnel de la police de Roubaix et environs met actuellement en vente des billets de la tombola qu'elle organise au profit de son Orphelinat Mutualiste situé à Osmoy (Cher)

L'Orphelinat Mutualiste de la police française et coloniale a actuellement à sa charge 1.150 orphelins, dont 62 sont hébergés à Osmoy (Cher).

Cette tombola est dotée de plus de 600 lots, d'une valeur de 75.000 francs, consistant en : Automobile, Salle à manger, Chambre à coucher, Poste de T.S.F., Machine à coudre, Garnitures de cheminée, Cartillons, Régulateurs, etc., etc...

Il convient d'ajouter qu'en plus de ces magnifiques lots, la commission de cette Association, en vue d'intéresser de plus en plus le public à ses œuvres, a, cette année encore, décidé d'offrir à tous les souscripteurs de sa tombola, l'entrée gratuite à son grand concert de bienfaisance qui aura lieu au début de Septembre.

La date du tirage de la tombola, ainsi que les détails de ce concert seront portés prochainement à la connaissance du public, mais déjà, nous pouvons dire que sa commission travaille actuellement à l'élaboration de son programme qui sera plus brillant encora que celui de l'année dernière.

On peut se procurer des billets de tombola qui sont en vente au prix de un franc dans toua les postes de police de Roubaix, Wattrelos, Croix et communes environnantes, ainsi qu'au siège, Café de la Cloche, 6, rue du Maréchal Foch à Roubaix.

## *La grande braderie annuelle de l'Union des Commerçants du Centre*

L'Union des Commerçante du Centre nous prie d'insérer le règlement suivant relatif à la grande braderie annuelle qui aura lieu le lundi 1er juillet :

« Tous les marchands désirant participer à la braderie du Centre sont priés d'en faire la demande au Comité des fêtes en indiquant le genre de commerce exercé, le métrage et la place qu'ils désirent occuper.

« Tous les marchands habitués d'occuper une place, pourront reprendre cet emplacement si la place est publique.

« Si la place n'est pas publique et que le marchand est d'accord avec le riverain la place lui sera toujours accordée.

« Toutefois pour éviter que cette place soit donnée deux fois, l'intéressé devra demander justification au riverain en lui faisant signer son autorisation et ce pouvoir sera remis au Comité des fêtes en même temps que sa demande.

« Tous les marchands n'ayant pas de place habituelle seront placés dans l'ordre de leur demande : un numéro d'ordre leur sera envoyé en temps utile leur désignant l'emplacement accordé.

« Le métrage sera limité en principe à 6 mètres ; toutefois s'il y a des emplacements libres, les marchands pourront agrandir leur métrage.

« Pour défrayer son action, le Comité des fêtes demande aux marchands d'envoyer une obole selon leur moyens. Cette obole n'est nullement obligatoire et ne pourra influencer l'attribution des emplacements.

« Cette obole devra être envoyée en même temps que l'inscription avant le 28 juin à l'Hôtel du Centre, 21, Grand Place. Cette inscription est obligatoire pour participer à la braderie, quelle que soit la place occupée.

« Ce règlement a été voté à l'unanimité des membres présents de l'assemblée générale du Syndicat des marchands de place du 23 mai 1935 et adopté par l'Union des commerçants du centre en accord avec l'administration municipale. »

## *PAIEMENT DES CHOMEURS*

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 29 juin 1935, rue de l'Ermitage, 8 bis, dans l'ordre ci-dessous : 8 h. 30, du numéro 1 au numéro 2.428 ; 8 h., de 2.429 à 4.788 ; 9 h. 15, de 4.789 à 6.527 ; 9 h. 45 : de 6.528 à 8.146 ; 10 h. 15, de 8.147 à 9.822 ; 10 h. 45, de 9.823 à 11.624.

Après-midi. — A 14 h. 30, de 11.625 à 13.406 ; 14 h. 45, de 13.406 à 15.178 ; A 15 h. 15, de 15.179 à 16.567 ; 15 h. 45, de 16.568 à 17.893 ; 16 h., de 17.893 à 19.544 ; 16 h. 15, de 19.545 à 20.679 ; 16h. 30 de 20.680 à la fin.

### COUPS

Mme Marie Richard, 41 ans, tisserande, demeurant rue de l'Alma, fort Frasez, 2, a porté plainte pour coups contre Eugène Arlon, 44 ans, demeurant à la même adresse.

### FÊTE DE L'AMICALE PIERRE DE ROUBAIX

La fête scolaire annuelle organisée, aura lieu le dimanche 30 juin, à 10 h. 20, dans la cour de l'école de garçons de la rue Pierre-de-Roubaix, en voici le programme :

Samedi 29 juin, à 16 h., distribution de gâteaux aux élèves des Ecoles Maternelle et de Garçons de la rue Pierre-de-Roubaix.

Dimanche 30 juin, à 10 h. 30, grande fête scolaire annuelle : 1. Chœur par la Chorale Scolaire sous la direction de M. R. Bernard, instituteur ; 2. Mouvements d'Education Physique par un groupe d'élèves sous la direction de M. Hespel, instituteur ; 3. Remise de livrets d'épargne aux lauréats les plus méritants ; 4. Tombola entre tous les élèves présents, dotée de nombreux objets classiques : trousses, boîtes de crayons couleur, etc. ; 5. Réception des invités, du personnel enseignant et des lauréats du Certificat d'Etudes Primaires.

### POUR COMBATTRE LES BRUITS NOCTURNES

Un arrêté vient d'être pris pour combattre les bruits nocturnes. Le voici :

Sont interdits : 1° les moteurs en marche pendant le stationnement des véhicules ; 2° l'emploi de l'appareil avertisseur sonore, entre 22 h. et 6 h. du matin, par les conducteurs de véhicules automobiles et hippomobiles et les motocyclistes, lesquels sont tenus de ralentir partout où besoin sera, pour que cet emploi devienne inutile.

### L'EXCURSION A LA MER POUR LES LAURÉATS DES CERTIFICATS D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'excursion à la mer pour les élèves qui ont obtenu, cette année, le Certificat d'Etudes primaires, est fixée au *Samedi 6 Juillet*.

En raison du grand nombre de lauréats, les organisateurs ont dû prévoir un second train, *réservé uniquement aux parents*. Le coût du voyage est de 20 fr. ; *les tickets seront délivrés à la gare, à une date qui sera fixée ultérieurement*. Ce train partira de Roubaix le matin, à 6 h. 15. Au retour, il partira de Dunkerque à 19 h. 50. Le train des enfants suivra de quelques minutes celui des parents. Ces derniers sont priés de prendre note qu'en aucun cas ils ne seront autorisés à emprunter le train des élèves.

Le retour des excursionnistes en gare de Roubaix, est fixé à 21 h. 30. Une musique les y recevra et les accompagnera jusqu'à l'Hôtel de Ville, où les élèves et leurs maîtresses seront reçus par l'Administration Municipale qui leur offrira un gâteau et un verre de vin.

Les parents sont invités à reprendre leurs enfants à la sortie de l'Hôtel de Ville.

### L'ADMISSION AU COLLÈGE DES JEUNES FILLES

Les examens d'entrée dans les classes secondaires du Collège de jeunes filles de Roubaix auront lieu, pour les classes de la 5e à la 1re, le 1er juillet, à 8 h., boulevard de Douai, 6, et pour la classe de sixième le lundi 8 juillet, à 8 heures.

Les familles sont priées de fournir les pièces suivantes : 1° un extrait de l'acte de naissance de leur enfant ; 2° un certificat de revaccination ; 3° un certificat médical ; 4° un certificat de bonne conduite et un certificat scolaire.

### LA TOMBOLA DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY

L'Union des Commerçants de la rue de Lannoy obtient un franc succès avec la distribution des billets de la grande tombola organisée par l'Association Générale des Mutilés de la Guerre.

Tous les adhérents à ce groupement exposent à leur vitrine l'affiche détaillant les nombreux lots attribués à cette tombola. Rappelons que 25 automobiles, autant de salles à manger, chambres à coucher, etc., seront distribués.

### LE VOYAGE A BRUXELLES DU CHORAL DU FONTENOY

En accord avec la commission d'honneur, la commission active du Choral du Fontenoy a élaboré pour cette année, une sortie qui laissera aux sociétaires un souvenir inoubliable.

En effet, le Choral se rendra le 1er septembre, à l'Exposition de Bruxelles où seron exécutés quelques œuvres à l'étude actuellement et le lendemain 2, les excursionnistes visiteront les paysages et villes pittoresques des bords de la Meuse ainsi que les Grottes de Han.

Le voyage se fera en de spacieux autocars et les repas et chambres ont été retenus dans des hôtels de 1er ordre.

Quelques places sont encore disponibles les personnes qui désirent accompagner le société sont priées de s'inscrire d'urgence, au siège, 75, rue Archimède, où tous renseignementa nécessaires leur seront donnés.

# Sociétés et Comités

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi 28 juin, à 20 h., répétition générale.

GRANDE FANFARE. — Ce soir, à 20 h., répétition, communications pour le concert de dimanche 30, Grande Place.

TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale au siège, 203, rue Pierre de Roubaix.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition des chœurs qui seront exécutés au Parc Barbieux le dimanche 7 juillet.

E.P.S.O.R. INFANTERIE. — Le dernier exercice aura lieu dimanche 30 juin à 9 h., au carrefour du Colbras.

Rendez-vous à 8 h. 40, face au monument aux morts ; départ 8 h. 45.

Les cartes de surclassement seront remises aux ayant-droit.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Le Congrès des Fédérations des Mutilés et anciens Combattants du département du Nord eura lieu les 28, 29 et 30 juin, à Douai. La participation de MM. Rivollet et Maupoil est assurée.

Par suite de ce Congrès la permanence sera fermée les 28 et 29 juin

AU DERNIER SOU. — Dimanche 30 juin, à 11 h., au « Dernier Sou », 16, boulevard de Metz, Roubaix, réunion mensuelle.

AMICALE-PHOTO. — Au cours de la réunion de ce soir, à 20 h. 30, aura lieu une séance de projections. Prière d'apporter les photographies prises à Linselles dimanche dernier. Inscription pour l'excursion à Saint-Omer le 7 juillet.

AMICALE BREZIN. — Dimanche 30, réunion du comité à 11 h., à l'école. Communication importante. De 10 h. 30 à 12 h. : basket-ball, ping-pong, jacquet, manille. A 15 h., rendez-vous au Parc de l'Hôtel de Ville de Croix, pour assister à la fête des écoles publiques.

### SOCIÉTÉS SPORTIVES

**Fédération amicale des archers de Roubaix.** — Tir du dimanche 30 juin, Estaminet du « Coq Français », 130, rue Jules Guesde, Roubaix ; mise 5 fr.

### ETAT CIVIL

**Naissances.** — Daniel Deffrennes, rue de la Conférence 68 bis, c. Vanderhaeghen, 11 ; Anne-Marie Wecxsten, rue Jules-Guesde, 65 ; Monique Fremaux, rue de France, 107, c. Bossu Brame, 5 ; Rolande Rousseaux, rue Jean-Macé, 57 ; Aimée Hoddebaut, rue de l'Industrie, Fort Briet

**Publications.** — Foruné Tréhout, bonnetier, de Roubaix et Adéline Leroy, s.p., de Roost-Warendin (N.) ; Louis Honorez, employé de commerce rue St-Hubert et Andrés Pesn, aténo-dactylo, rue Jean-Jacques-Rousseau, 73.

**Décès.** — Guillaume Brilleman, 62 ans, rue Vallon, 38 ; Marie Somerlinck, épouse Descubrie, 58 ans, rue Lacroix, 88 ; Céline Carbon, veuve Petit, 68 ans, rue Meissonnier, 23 ; Palmyre Ghyse, épouse Depons, 59 ans, rue Franklin, 20 ; Jules Rousseau, 66 ans, rue Pell, 25 ; Victor Lecomte, 37 ans, de Wasquehal.

**Pompes Funèbres Qlen, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21**

### FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux convoi et Service Solennels de **Madame Céline CARBON, Vve de M. J.-Bte Petit,** pieusement décédée à Roubaix le 26 Juin dans sa 69me année, lesquelles auront lieu le Samedi 29 Juin, en l'Eglise St-Jean-Baptiste à 8 h. 30. Assemblée mortuaire, 23, rue Messonnier, à 8 h. 15. De la part de la famille PETIT-CARBON. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

**P. F. Stéenhaut, 55, rue J.-Bte Netta. Tél. 350.96.**

# WATTRELOS

**Aux Combattants républicains, Pelins d'Orient et section des Jeunes Pacifistes.** — 27, rue Carnot, dimanche 30 courant, de 10 à 12 heures, permanence au siège, pour l'établissement de tous les dossiers concernant les combattants ; renseignements divers. Pour les jeunes, prêt de livres.

A 15 heures, rendez-vous au siège pour tous les membres, afin de participer au cortège de la fête des écoles laïques ; insigne de rigueur.

Le Comité informe les membres que les prix du jeu de 421 sont à leur disposition au siège, jusqu'au 14 juillet, date à laquelle les lots non réclamés seront acquis à la caisse.

**La fête des écoles.** — Le Comité de la Fédération de Wattrelos lance un dernier appel auprès des amicalistes, pour qu'ils assistent très nombreux au cortège de la fête des Ecoles de dimanche prochain 30 juin.

Le rassemblement général a lieu à 15 heures, place du Moulin.

**Au profit des grands malades de la Mutuelle Wattrelosienne.** — Samedi prochain 29, dimanche 30 juin et lundi 1er juillet, un jeu de 421 et 221 aura lieu, café Pierre Herminet, Grand-Place, au profit des grands malades de la Mutuelle Wattrelosienne.

**Philharmonie du Crétinier.** — Aujourd'hui vendredi, à 19 heures, cours ; à 20 heures, répétition. Au cours de la répétition, des instructions seront données aux musiciens concernant les trois services du dimanche 30.

**Amicale des garçons du Laboureur.** — Ce soir, à 19 h. 30, réunion de la Commission. Dimanche, à 10 h., à l'école, réunion mensuelle de l'Amicale ; dernière séance du concours de tir surprise ; jeu de dés gratuit pour les pupilles ; distribution des prix ; jeux divers.

A 14 h. 30, rassemblement place du Moulin, pour participer au cortège de la fête des Ecoles.

**Amicale du Plouys.** — Dimanche 30, rassemblement à 15 h., place du Moulin, pour participer au cortège de la fête des écoles.

**Aux Enfants de la Lyre.** — Aujourd'hui vendredi 28 juin, à 20 heures, répétition générale au siège, café Géroux.

**Maternité.** — Consultation prénatale, samedi de 14 à 15 heures.

**Bains-Douches.** — L'établissement de bains-douches est ouvert aujourd'hui vendredi de 8 h. à midi et de 14 à 19 h.; samedi de 8 h à midi et de 14 à 20 h.; dimanche de 7 h. à midi.

**Jeu de dés.** — Chez M. Courcier Delcour, 19, rue J.-Jaurès, Wattrelos, jeu de 421, samedi 29, dimanche 30 juin, et lundi 1er juillet. 125 francs de prix.

— A l'occasion de la fête des Ecoles, les samedi 29, dimanche 30 juin et lundi 1er juillet, grand jeu de 421 pour 200 francs de prix en espèces cyez M. Emile Salembier-Carette, 27, Grand Place.

**Jeu de fléchettes.** — Dimanche 30 juin chez Colpaert, rue des Trois Cluleurs, à Wattrelos, rendage de la partie de fléchettes entre Robert Colpaert, et Vangeluwe. Enjeu : 200 francs. Au pas à 15 heures 30.

# CROIX

**A propos d'une mort subite.** — Le samedi 22 juin, une rentière, Mlle Clémence Segard, domiciliée rue Jean-Jaurès, était découverte morte, chez elle, par des voisins et une parente. Cette septuagénaire vivait seule depuis douze ans. Au lendemain de sa fin subite, des bruits circulèrent en ville, qui ne tendaient rien moins qu'à présenter cet événement comme un assassinat, suivi de vol.

Or le décès, dû à une congestion cérébrale, a été constaté et un permis d'inhumer a été délivré par le médecin de l'état civil. En outre, le commissaire de police n'a reçu aucune plainte concernant un vol de titres.

**Société de secours mutuels Saint-Pierre.** — L'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche 30 juin, à 11 heures, au siège, café Saint-Pierre, place de la Liberté.

**Fanfare de Trompettes « La Renaissance ».** — Cette fanfare exécutera dimanche 30 juin à 20 heures, sur le kiosque du parc de la Mairie de Croix, un concert à l'occasion de la Fête des Ecoles.

# WASQUEHAL

**Bouchon d'Or.** — La réunion générale de ce groupement aura lieu dimanche prochain 30 juin, à 18 h., au siège, café Raphaël Dumoulin, 36, rue Sadi-Carnot. A 18 h. 30, on jouera les prix du mois et le challenge 1934-35.

**Etat Civil.** — Naissance : Agnès Galand, 5, rue de Roubaix.

# LANNOY

**Plainte pour vol.** — M. Derick, demeurant à Sailly, a déposé plainte à la gendarmerie de Lannoy contre une personne qui lui aurait dérobé une somme de 950 fr., placée dans un portefeuille, déposé dans une armoire.

M. Derick porte ses soupçons sur Mlle Engles Agnès, de nationalité allemande, née à Hambourg, en 1903, sans domicile fixe, et qui se trouvait chez lui lorsque Mme Derick a rangé cette somme. Agnès Engler, qui fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, a disparu ; elle est activement recherchée.

**« Orphéon Michelet ».** — Répétition générale ce soir vendredi, à 20 h. à l'école Michelet.

# LYS-LEZ-LANNOY

**Bureaux de la mairie.** — Les bureaux se